Utrecht University Library
Partner in Science
Universiteit Utrecht

Ge?ographie et statistique de la Re?publique franc?aise

https://hdl.handle.net/1874/369651

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GÉOGRAPHIE — Par H. LANGLOIS — GÉOGRAPHIE — GÉOGRAPHIE

Situation et Superficie. La France est située entre le 40e 20' et le 51e 5' latitude N. et entre le 7e 9' longitude O. et le 6e longitude E. Ses limites sont : au N., la Manche, la mer du Nord ou d'Allemagne et la Belgique ; à l'E., le Grand-Duché de Bade, la Suisse, la Savoie et le Piémont ; au S., la Méditerranée et l'Espagne ; à l'O., l'océan Atlantique. — Sa superficie est de 540,083 kilomètres carrés ou 52,000,000 d'hectares. Longueur du Nord au Sud, 976 kil. ; largeur, 852 kilom. Ses eaux, montagnes et forêts, peuvent se diviser en quatre grands bassins : 1e le *Bassin de la mer du Nord*, comprenant le Rhin (avec pour affluents la Moselle et la Meurthe), la Meuse, les montagnes des Vosges et les forêts des Ardennes ; 2e le *Bassin de la Manche*, comprenant la Seine (ayant pour affluents l'Aube, l'Yonne, la Marne, l'Oise, l'Aisne et l'Eure), la Somme et l'Orne ; 3e le *Bassin de l'Océan atlantique*, comprenant la Loire (ayant pour affluents la Nièvre, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, la Creuse, le Loir, la Sarthe et la Mayenne), le mont du Puy-de-Dôme, la Garonne (ayant pour affluents l'Ariège, le Tarn, l'Aveyron, le Gers, la Baise, la Dordogne et la Vézère), la Charente, la Sèvre Nortaise, les montagnes des Pérénées, du Canal et de la Loire ; enfin 4e le *Bassin de la Méditerranée*, comprenant le Rhône (ayant pour affluents l'Ain, la Saône, le Doubs, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et le Gard), l'Hérault, l'Aude, le Var, les montagnes de la Côte-d'Or, du Jura, des Alpes et des Pyrénées.

Golfes et Baies. La baie de *St-Brieuc*, formée par la Manche, celles de *Brest*, *St-Andernet* et de *Morbihan* et le bassin d'*Arcachon* (Gironde), formés par l'Océan Atlantique ; le golfe du *Lion*, l'étang de *Berre* et l'étang de *Thau*, formés par la Méditerranée.

Détroits. Le détroit *Breton*, entre l'Ile de Ré et la côte de France ; le pertuis d'*Antioche*, entre les îles de Ré et d'Oléron.

Caps. Les plus remarquables sont ceux de *Gris-Nez*, d'*Antifer*, de la *Hève*, de *Barfleur*, de la *Hague*, du *Sillon*, sur la Manche ; le cap de *Finistère*, le bec de *Raz* et la pointe de *Penmarck* sur l'Océan Atlantique.

Iles. Les principales, dans la Manche, sont les îles *Aurigny*, *Guernesy* et *Gersey*, appartenant à l'Angleterre, et les rochers du *Calvados* ; dans l'Océan Atlantique, *Ouessant*, *Sein*, *Groaix*, *Belle-Ile*, *Houat*, *Hoëdic*, *Noirmoutier*, *Yeu*, *Ré*, *Oléron* et l'île de la tour de *Cordouan*, à l'embouchure de la Gironde ; dans la Méditerranée, les groupes d'*Hières* et de *Lerins*, les îles d'*Embiez*, de *Ron*, etc., et l'île de *Corse*.

Division. La France se divise en 86 départements ; ces départements se subdivisent en arrondissements ; les arrondissements en cantons, et les cantons en communes. Il y a 363 arr., 2,846 cantons et 37,148 communes. La France, avant 1789, était partagée en 32 provinces, qui forment aujourd'hui 86 départements.

Canaux. On en compte 82, dont les principaux sont ceux du Midi, du Centre, du Rhin, de Bourgogne, de St-Quentin, de la Somme, de Briare, d'Orléans, du Nivernais, de l'Ourcq, etc.

Eaux minérales. Les plus célèbres sont celles de Barèges, de Bagnères, près les Pyrénées, de Plombières, Bourbonne-les-Bains et Vichy.

Curiosités naturelles. Nous citerons les grottes de Sauges (Mayenne), de Rochecorbon, près de Tours ; de Bancogne (Charente) ; de Mirepoix (Dordogne). La fontaine de Vaucluse, le lac Pavin, sur le cime du Mont-d'Or ; le lac St-Michel ; le rocher tremblant (Tarn), etc.

Climat, Sol. Placée au milieu de la zône tempérée, la France, le plus bel état en Europe ou même la seule terrière occupant le centre du même nation, régi par les mêmes mœurs et les mêmes lois, jouit d'un climat heureusement partagé entre ce que le nord et le sud peuvent avoir d'extrême, quoqu'il varie, à la vérité, selon les différentes régions du pays. Dans les provinces méridionales, les étés sont longs et chauds, le ciel presque toujours pur, les hivers le sont d'un long printemps ; dans le Nord, au contraire, l'hiver est rigoureux. La région centrale est heureusement partagée entre ce que le nord et le sud peuvent avoir de trop extrême.

Population, Habitants, Mœurs. La population s'élève à 36,000,000 d'âmes. Les Français sont gais, humains, généreux, spirituels ; c'est par excellence le pays des modes. C'est aussi le peuple le plus progressif du monde, parce qu'il est à la fois plein d'inconstance et de bon sens.

Gouvernement. Le gouvernement de la France, après avoir passé par toutes les phases de la féodalité, du pouvoir absolu et constitutionnel, est aujourd'hui une République, dont les bases fondamentales sont établies dans la Constitution de 1848. La nouvelle assemblée législative de 750 représentants a été convoquée le 28 mai 1849.

Religion. La religion catholique est la religion la plus répandue en France, à laquelle appartiennent plus des 14/15 des habitants ; mais toutes les autres y sont le libre exercice de leur culte, d'après la loi fondamentale de ce pays. Un million de Français environ appartiennent à l'église réformée ; ceux qui professent l'hulbranisme, ou les dogmes de la confession d'Augsbourg, sont beaucoup moins nombreux. On y trouve aussi des juifs, des anabaptistes et quelques autres sectes qui comptent peu de prosélytes. Sous le rapport ecclésiastique, la France est divisée en quatre-vingts diocèses, dont quatorze sont des *archevêchés* et soixante-six des *évêchés*. Les églises réformées ont des *consistoires*, dont cinq forment un synode ; celles de la confession d'Augsbourg ont un *consistoire* général et cinq inspections.

Langue. La langue française, la plus répandue de toutes les langues vivantes, est dérivée des langues celtique et latine, qu'on parlait, sous les Romains, dans la Gaule, et de la langue teutonique ou germanique qui y a été introduite par les Francs.

Instruction. En France, l'instruction publique est confiée à l'Université. Cette Université se compose de 20 académies. Les académies se composent de lycées et colléges, d'institutions, de pensions, d'écoles primaires. On compte 40000 écoles primaires communales, filles et garçons. L'Institut, qui réside à Paris, est divisé en cinq classes ou académies : l'académie des sciences, l'académie française, l'académie des inscriptions et belles-lettres, l'académie des beaux-arts, et l'académie des sciences morales et politiques.

Administration, Justice. Sous le rapport de l'administration, la France est divisée en 86 préfectures, dont les chefs-lieux sont ceux des départements ; chaque préfecture est divisée en autant de sous-préfectures que le département a d'arrondissements ; viennent ensuite les cantons, subdivisions de l'arrondissement, dont les chefs-lieux sont le siége des juges-de-paix, et les communes, dont l'ensemble forme un canton et qui sont administrées par un maire et des conseillers élus par elles. Sous le rapport de l'administration et de la justice, la France est divisée en 19 cours d'appel, desquelles dépendent un certain nombre de tribunaux de première instance, qui ont chacun dans leur ressort plusieurs justices de paix. On appelle des tribunaux aux cours d'appel et des cours d'appel à la cour de cassation, cour suprême qui réside à Paris, et interprète les lois et décide si les formes judiciaires ont été rigoureusement observées. Les délits politiques, les délits de la presse et les grands crimes et attentats sont soumis, dans les cours d'assises, au jury, institution qui appelle les citoyens eux-mêmes à l'exclusion des juges, à décider de la culpabilité des prévenus.

Industrie. Les produits de l'industrie française sont variés presque à l'infini, et réunissent à la qualité de la matière l'élégance des formes. Depuis trente ans, les fabriques et les manufactures se sont multipliées d'une manière étonnante, et quelques-unes de ces industries nouvelles égalent, mais même dépassent les chefs-d'œuvre correspondants sortis des ateliers étrangers. C'est surtout dans la fabrication des cachemires et des linges damassés, du papier, de l'horlogerie, de la poterie de luxe et ordinaire, dans la filature du coton, dans la lithographie, dans l'art de colorer les tissus, dans celui de peindre le papier, dans l'exploitation des mines de houille et de fer, dans l'art de forger ce métal, de tailler et polir les cristaux, dans la fabrication des armes et dans la fabrication des produits chimiques, qu'on remarque les plus grands progrès ; et outre ces branches d'industrie, nommer les manufactures de draps et de tissus de toutes espèces, la confection des pelleteries et des tapisseries, les bonneteries, les orfévreries et bijouteries, les verreries, les ouvrages en bronze, les instruments de physique et mathématiques, l'ébénisterie, la carrosserie ; rappeler enfin toutes les branches des arts de luxe, et dans lesquels nous surpassons le monde entier, c'est indiquer à peine les sources nombreuses de notre prospérité industrielle.

Commerce. Les produits de l'industrie joints à ceux du sol, sont l'objet d'un commerce intérieur et extérieur très considérable. Total de l'ensemble des échanges, 2,340 millions ; total des importations, 1,343 millions et des exportations, 1,271 millions. (*Exposition des produits de l'industrie en juin 1849*).

Revenus, Forces. Les revenus se sont élevés à plus d'un milliard ; la dette est de plus de sept milliards, l'intérêt de cette dette est du quart du revenu. La force militaire en France est de 500,000 hommes en temps de paix ; elle a mis sur pied en temps de guerre jusqu'à 1,200,000 soldats. La garde nationale, qui se compose de tous les citoyens capables de porter les armes, et qui nomme elle-même ses officiers, peut présenter un effectif de 3 millions d'hommes. Sous le rapport militaire, la France est divisée en 17 divisions militaires. La marine militaire se compose de 140 vaisseaux de ligne et 213 bâtiments inférieurs. La France est divisée en cinq arrondissements maritimes : on compte 29,000 marins. La France a un grand nombre de forteresses ; quelques-unes sont justement comptées parmi les places les plus fortes de l'Europe : Strasbourg, Metz, Thionville, Bergues, Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Condé, Maubeuge, Avesnes, Rocroy, Givet, Charlemont, Mézières, Sedan, Thionville, Metz, Bitche et Wissembourg, sur la frontière du nord, le long des confins de la Belgique, des possessions prussiennes et bavaroises ; Huguenan, Strasbourg, Schlestadt et Neuf-Brisach, sur la frontière d'Allemagne ; Belfort, Besançon et le fort de l'Ecluse, du côté de la Suisse ; Grenoble et Briançon, sur les confins du royaume Sardo ; Perpignan, Bellegarde et Mont-Louis, sur la frontière d'Espagne ; Saint-Jean-Pied-de-Port et Bayonne, vers l'ouest. Les ports militaires et les chantiers de construction sont Brest, Toulon, Rochefort, Cherbourg et Lorient. On construit aussi à Bayonne, à Nantes et à Saint-Servan des corvettes de guerre.

Banques. La Banque de France, établissement unique et central, réunit maintenant 23 comptoirs, savoir : Montpellier, St-Etienne, Besançon, St-Quentin, Mulhouse, Strasbourg, Reims, Valenciennes, Caen, Angoulême, Bordeaux, Lille, Douai, Nantes, Rouen, Lyon, Marseille, Toulouse, Lyon, Orléans, le Hâvre. Le comptoir national d'escompte de Paris avec 6 sous-comptoirs, a été créé le 18 mars 1848. On évalue à 4 milliards l'argent circulant en France.

FRANCE.

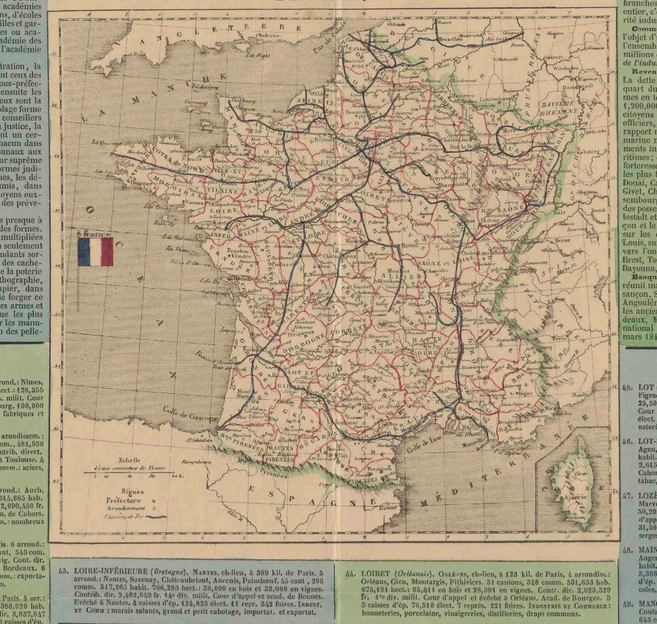
Belgique
Prussia
Bade
Suisse
Sardaigne
Espagne
Mer Méditerranée
Mer Noire
Mer Rouge
Mer Caspienne
Mer Blanche